

Sectorisation de la mission “santé - reclassement professionnel” de la Caisse d’Assurance Retraite et Santé au Travail



Initiateur : Caisse d’Assurance Retraite et Santé au Travail du Centre - CARSAT Centre.

Objectifs : définir le périmètre d’intervention des assistants sociaux dans le cadre des actions conduites auprès des assurés sociaux en vue :

- d’accompagner les assurés atteints d’affections graves pour prévenir la précarité sociale et économique,
- de favoriser leur accès aux soins,
- de les préparer au retour à la vie professionnelle en évitant la rupture du contrat de travail et/ou aider à l’élaboration d’un nouveau projet professionnel.

Bénéficiaires : les assurés sociaux touchés par des problèmes de santé (maladie, accident, invalidité) indemnisés par la Caisse Primaire d’Assurance Maladie (CPAM).